



Le village massaliote de La Galère à Porquerolles (Var)

et la géographie des *Stoechades* au I^{er} s. av. J.-C.

Jean-Pierre BRUN

Le petit établissement grec de La Galère sur l'île de Porquerolles (établi vers 100-90 av. J.-C.) devait être d'abord un port de pêche massaliète même si les activités agricoles ne sont pas absentes. On ne peut exclure que le site ait eu la fonction d'un poste de garde contre les pirates. Dès 67, cette fonction serait passée à *Pomponiana*, sur la côte nord de l'île, et La Galère fut vite abandonnée peu après le milieu du siècle.

Mots-clés : village côtier massaliote, pêche, piraterie, La Galère, Porquerolles, Hyères, Var, Marseille grecque, Ligures, I^{er} s. av. J.-C.

The little Greek settlement of La Galère on the Isle of Porquerolles (established towards 100-90 B.C.) must first have been a Massaliote fishing port, although agricultural activities also appear. It cannot be excluded that the site has functioned as a guard post against pirates. From 67 onwards this function was probably taken over by *Pomponiana* on the north coast of the island, and La Galère was rapidly abandoned shortly after the middle of the century.

Key words : Massaliote coastal village, fishery, piracy, La Galère, Porquerolles, Hyères, Var, Greek Marseilles, Ligurians, Ist century B.C.

1 Les recherches archéologiques

1.1. Les îles et l'anse de La Galère

Le patrimoine archéologique des îles d'Hyères est désormais bien connu grâce à un programme de recherches lancé en 1984 par M. Pasqualini et financé par le Parc National de Port-Cros et le Ministère de la Culture. Ces recherches ont permis de faire l'inventaire des gisements et de les replacer dans leur environnement historique grâce à des fouilles, des analyses anthracologiques, sédimentologiques et des études d'archives. La première île prospectée fut Porquerolles ; une trentaine de sites furent inventoriés. L'équipe de prospection découvrit rapidement le village protohistorique situé dans l'anse de La Galère (fig. 1) (Borréani 1985). En 1986, un premier sondage fut effectué par M. Pasqualini

et de 1988 à 1990, une fouille programmée permit de mieux cerner l'organisation et la datation du village.

Les îles d'Hyères, à peu près alignées (d'où leur nom antique *Stoichades*) comprennent dans l'ordre Giens, Grand Ribaud (Ribaudas), Porquerolles, Bagaud, Port-Cros et Le Levant. Cette chaîne d'îles formées de terrains primaires enserrme une vaste rade dans laquelle se jette le fleuve côtier Gapeau. Leur histoire dans l'Antiquité reste obscure : les sources antiques nous apprennent qu'elles appartenaient aux Grecs de Marseille qui les conservèrent après leur défaite dans la guerre civile. Ils y pratiquaient l'agriculture et y entretenaient des ports, dont celui de *Pomponiana I.*

Porquerolles est la plus grande et la plus accueillante des îles. On y trouve plusieurs bassins cultivables (plaines Notre-Dame, de La Courtade, du Village et du Brégançonnet), des points d'eau et de bons mouillages par tous les temps.

L'anse de La Galère est située sur la façade est de l'île, à la jonction entre les côtes méridionale et orientale, toutes



1 Vue d'ensemble de l'anse de La Galère.

/ Sur les sources antiques, voir Bats 1985.

deux inhospitalières. Le cap qui ferme l'anse au sud se prolonge en mer par le banc et les îlots du Saranié qui forment une excellente zone de pêche. L'anse largement ouverte vers l'est (fig. 2) est un excellent mouillage par vents d'ouest et nord-ouest qui dominent durant la saison où la navigation était ouverte². Par violent vent d'est, fréquent surtout en hiver, on ne peut s'y abriter et il faut doubler le cap des Mèdes pour trouver un refuge dans l'anse Notre-Dame. Le tirant d'eau de La Galère, aux abords de la côte rocheuse est faible : seules des barques de pêche pouvaient y aborder. Les navires de charge provenant d'Italie devaient rester au mouillage au centre de l'anse où la profondeur est de l'ordre d'une dizaine de mètres.

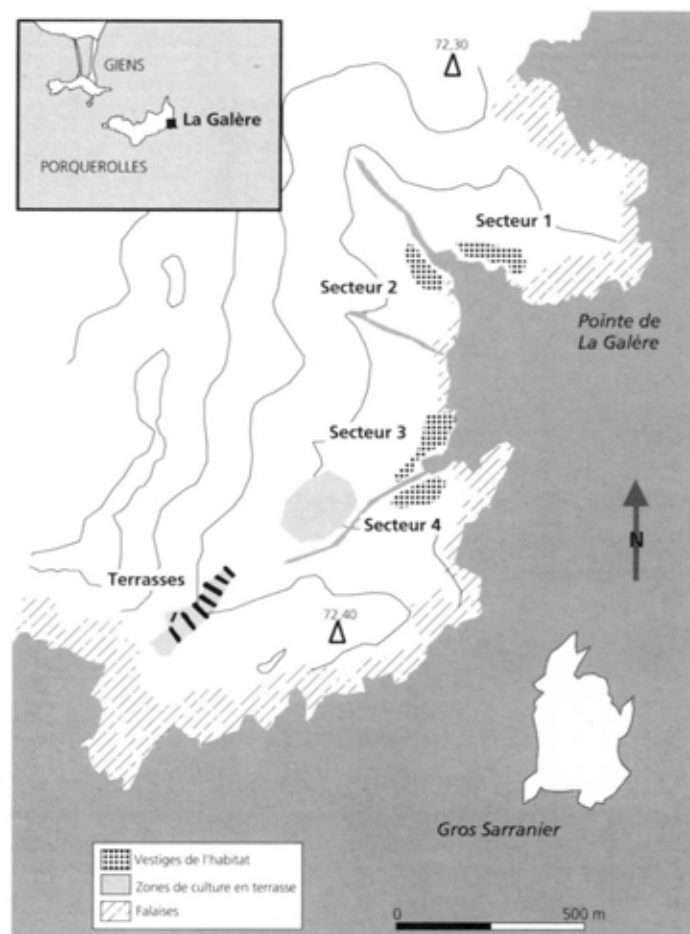
Les bords de l'anse sont formés d'affleurements de phyllades entaillés au nord-ouest et au sud-ouest par deux ruisseaux. De nos jours, ceux-ci ne coulent plus que lors des précipitations mais, au cours des temps préhistoriques, ils ont creusé des thalwegs et créé deux plages de fins graviers et de sables. L'habitat s'est développé de part et d'autre de ces deux plages qui devaient servir de lieux de débarquement, de réunion, de dépôt des barques au sec... Tous les quartiers sont recouverts d'une abondante végétation, sauf le quartier 3 qui est partiellement dégagé du fait de son exposition aux embruns pollués. C'est cette zone qui a été choisie pour effectuer les premières fouilles. Deux habitations y ont été mises au jour.

Au-delà des habitations, en remontant le ruisseau méridional vers l'ouest, sept terrasses de culture ont été découvertes. Elles sont situées à l'endroit où la pente s'adoucit. Les murs de soutènement sont presque totalement écroulés et la céramique découverte dans les planches de culture permet d'en attribuer la construction aux habitants du village.

1.2. Les habitations du quartier 3

Deux habitations ont été fouillées dans le quartier 3. L'habitation 1 présente un plan complet (fig. 3) dont les contours épousent un promontoire rocheux. Elle comprenait une pièce d'habitation et une cour auxquelles furent ajoutées par la suite deux autres pièces dont une au moins servait à l'habitat. Dès le début, la cour (fig. 4) fut partiellement recouverte d'un pavage de dalles limité par des pierres

² La mer était fermée aux "justes navigations" des environs de mars à la fin octobre/mi-novembre (Rougé 1966, 33). Pour cette période, les Instructions Nautiques indiquent dans la zone de Toulon une domination des vents de secteur ouest qui soufflent 46 % du temps, contre 31 % pour les vents de secteur est. Au contraire dans la zone de Nice, les vents de secteur est dominent 43 % du temps de mars à octobre, contre 25 % pour les vents d'ouest. On peut donc penser que les navires venant d'Italie profitaient des vents portants et des brises estivales jusque dans la zone des îles. Là, ils rencontraient des vents d'ouest à la fois plus fréquents et plus forts et devaient chercher un abri dans les anses protégées du mistral, comme celle de La Galère.

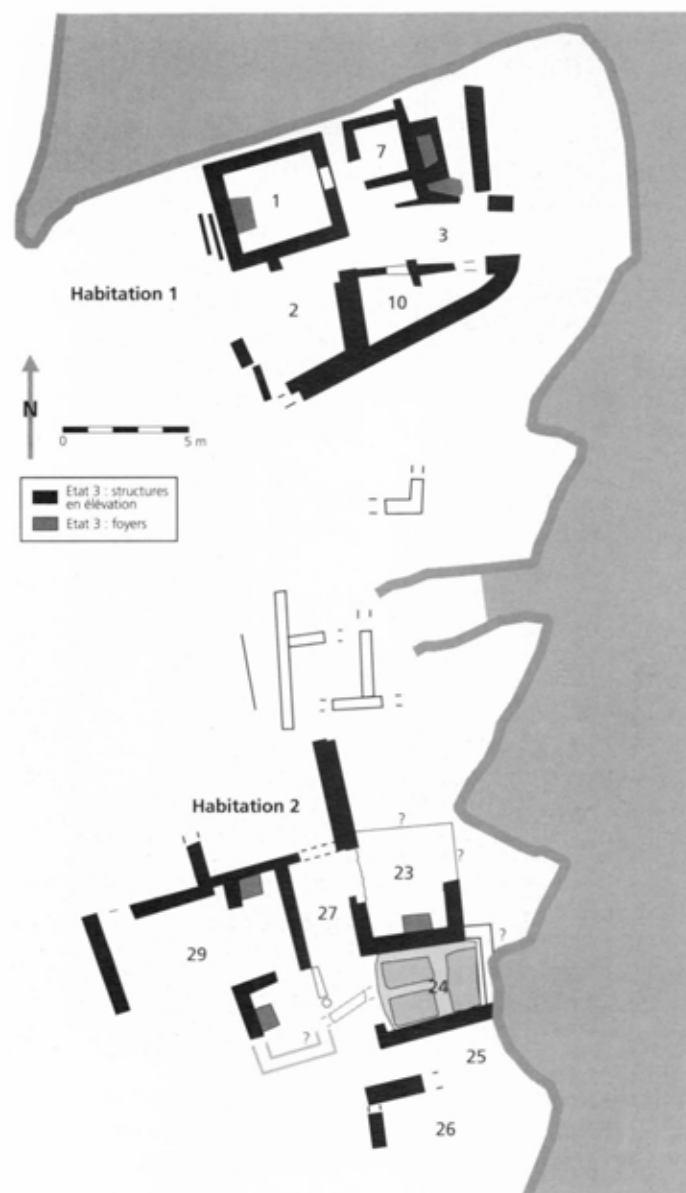


2 Hyères, Porquerolles, La Galère (1986-1990).

dressées de chant. Il s'agit vraisemblablement d'une petite aire à battre comme on en connaît plusieurs exemples dans les îles grecques. Après une période d'occupation d'un demi-siècle environ, la maison fut abandonnée, ses ruines continuant à être fréquentées durant quelques temps.

Les constructions de l'habitation 2 (fig. 3) comprennent les restes d'une maison qui connut plusieurs états et d'un passage est-ouest, peut-être public, parcouru par un égout. Dans un premier état, la maison était formée d'une cour sur laquelle ouvraient une pièce d'habitation et un espace, probablement couvert, abritant des bassins. Ceux-ci, au nombre de trois, étaient taillés dans le roc : il pourrait s'agir de bassins de salaisons de poissons plutôt que de citernes. Ultérieurement, la maison fut agrandie par la construction de nouvelles pièces d'habitation à l'emplacement de la cour. Dans une dernière phase, les bassins furent arasés et leur emplacement transformé en pièce d'habitation. A cette époque, l'habitation 1 était déjà abandonnée et le village se regroupait aux abords immédiats des deux plages³.

³ Ces recherches ont été publiées en détail dans Brun 1991.



3 Hyères, Porquerolles, La Galère (état 3 : milieu du I^{er} s. av. J.-C.).

1.3. La chronologie

Nonobstant les évolutions particulières, trois phases principales se dégagent dans l'histoire du site : l'installation (état 1), une phase d'occupation intense (états 2 et 3) suivie d'une époque de dépeuplement progressif, puis de l'abandon définitif (état 4).

La date de l'installation est difficile à établir car le matériel des couches de fondation est peu abondant. On note toutefois que le faciès comprend de la céramique campanienne A (Lamb. 36), de la culinaire italique (plats Giacob-

bi 1978, fig. 6-9), de la modelée marseillaise et locale, une amphore gréco-italique, une large majorité d'amphores Dr. 1A, quelques Lamb. 2. Il est proche de celui d'Entremont dont l'abandon est désormais placé vers les années 100 ou même 90 (Congès 1987, 162-163). L'absence totale sur le site de palmettes sur les campaniennes A empêche de remonter dans le II^e s., mais celle de campanienne B-oidé est probablement due à la pauvreté des premiers niveaux. Au total, une datation des débuts de l'occupation vers 100/90 nous paraît la plus probable.

La pleine période d'occupation correspondant à nos états 2 et 3 couvre sans conteste toute la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. Le matériel découvert dans ces niveaux trouve des parallèles constants dans celui des épaves qui ont coulé au début du I^{er} s. : Cavalière, San Jordi 1 (Colls 1987), Albenga ; et dans le courant du second quart du siècle : La Madrague de Giens, Le Grand-Congloué 2, Le Titan.

La phase de désertion progressive du site est marquée par l'apparition des amphores des Carmes, de nouvelles formes de céramique massaliète et la multiplication des amphores de Brindes. Il semble que, à partir de la décennie 50/40, le village se soit progressivement vidé. Ce furent d'abord les maisons périphériques que l'on abandonna et la population se concentra autour des deux centres vitaux qu'étaient les criques. Le village paraît totalement déserté vers 30/25 av. J.-C. : on n'y trouve aucun fragment de céramique arétine qui commence à se diffuser sur la côte à partir des années 40/30⁴.

2 L'occupation des Stoebades

2.1. Le peuplement

Les deux plans connus par la fouille incluent une cour à l'intérieur de l'habitation, ce qui ne se rencontre pas dans les habitats indigènes contemporains où l'on a exclusivement des cases, parfois doubles, ouvrant sur des espaces communs. Les comparaisons avec les habitats helléniques

⁴ L'épave de l'île Plane apporte le témoignage que vers 50, Arezzo exporte encore des vases à vernis noir estampillés par des potiers qui fabriqueront ultérieurement des sigillées rouges (Lequément 1976). Celle de Planier 3, chargée d'amphores au nom de M. Tuccius Galeo, mort en 47, transportait aussi les premières formes de céramique arétine (*Gallia*, XXVII, 1969, 489). Chr. Goudineau (1968, 285 et 320, puis 1970, 181-182) a montré sur ces bases que la céramique arétine commence à être fabriquée vers 50 même si sa diffusion massive ne commence qu'après 30 (Goudineau 1980, 124-125). La présence à Olbia et à Costebelle (Borréani 1990) des formes anciennes (Goud. 1, 2, 5 et 7) atteste une diffusion de la pré-arétine dès la décennie 40/30 sinon avant si l'on se réfère à Planier 3. Etant donné la relative abondance du matériel dans les couches de l'état 4 et l'ouverture directe de La Galère sur le commerce italien, il me paraît inconcevable que si le site était encore occupé vers 30/25, on n'ait pas découvert de céramique à vernis rouge.



4 Quartier 3, habitation 1, état final de dégagement, vu de l'ouest.

ne sont pas aisées : *Olbia* et Marseille présentent des contraintes particulières aux villes et nous sont d'ailleurs mal connues. En Grèce, aucun village, notamment dans les îles, n'a été exploré⁵ et les fermes fouillées remontent à l'époque classique. Celles de Vari et de Déma en Attique et celle des Jambages de Granit à Délos (Jones 1973, 433 sq. ; Brunet 1989) sont dans ce cas, même si celle de Délos a été occupée jusqu'au I^{er} s. Il s'agit de fermes importantes avec cour centrale, dotées d'une galerie à l'étage et de nombreuses pièces. Les maisons du quartier 3 n'entrent évidemment pas dans cette catégorie ; on retiendra toutefois la même place de la cour à l'intérieur des bâtiments.

⁵ Il est notamment impossible de comparer nos rustiques habitations avec les riches maisons urbaines de Délos qui ont été habitées à la même époque.

⁶ Sur l'oppidum de Taradeau, occupé à la même période et situé à l'intérieur des terres, les importations ne représentent que 5 % du nombre de tessons et 25 % du nombre minimum de vases (30 % en comptant les amphores).

Le mobilier de la période d'occupation (états 1 à 3) présente un faciès particulier : les amphores représentent 74 % des tessons de céramique. Leur quasi-totalité transportait du vin italien. La vaisselle se partage entre 50 % de tessons qui proviennent de Marseille (pâte claire et modelée des ateliers de Marseille), 40 % de tessons de céramique italique (campanienne, commune et paroi fine), et seulement 6 % de tessons de productions de céramique modelée celto-ligure produite soit sur place soit dans les Maures. Ces proportions tranchent nettement avec celles des *oppida* occupés à la même époque⁶ et se rapprochent de celles de Marseille, d'*Olbia* et de la ferme probablement

A Nages III, les importations représentent 45 % par rapport aux céramiques modelées (Py 1978, 196). Aux Baux (col de La Vayède, point 16) vers le milieu du I^{er} s., les amphores ne représentent que 6 % et les céramiques importées d'Italie, de Marseille et d'Espagne 45 % (en nombre de tessons) (Arcelin 1981, 96).

grecque de Costebelle ⁷. Ces parentés nous paraissent assurer que la population de La Galère est d'origine massaliote ce que semblent confirmer les textes.

Strabon (IV, 1, 10) dit que les *Stoichades* sont cultivées par les Marseillais ⁸ et précise « [qu'] ils y entretenaient autrefois un poste de garde contre les pirates et y étaient bien pourvus en ports ». Autrefois désigne les temps de l'indépendance et La Galère était certainement l'un de ces ports.

2.2. Les activités

◆ La pêche

L'importance du poisson dans l'alimentation grecque et de la pêche pour les Massaliotes a été récemment soulignée par M. Bats (1986, 44 et 1988, 28-39). Ils consommaient du poisson frais, salé ou mariné. Ils vivaient, aux dires de Justin (XLIII, 3) plus de la mer que de la terre, grâce au commerce, à la pêche et à la piraterie. Si les Marseillais se sont installés dans l'anse de La Galère, dont le mouillage, bon par mistral, n'est pas tenable par vent d'est et dont le relief accidenté ne présente aucun des avantages de l'anse Notre-Dame ou de Porquerolles (peu d'eau, peu de terres cultivables), c'est probablement en grande partie à cause de la proximité du banc poissonneux du Saranié d'où ils devaient tirer une part de leurs ressources.

La pêche est en effet largement attestée par l'abondance du plomb sous forme de plombs de pêche, de lingots et de coulures et par la présence de lauzes de schiste taillées et percées servant de lest de filet. Deux ensembles de structures sont peut-être à mettre en relation avec la pêche et la conservation du poisson : les cuves de l'habitation 2 qui pourraient correspondre à des bassins de salaisons et deux gros foyers du secteur 1 que certains indices (emplacement, disposition) pourraient relier au fumage du poisson.

◆ Les cultures

Les renseignements sur les cultures sont de divers ordres : charbons, terrasses de culture, instruments. Les terrasses découvertes au-dessus du village prouvent, s'il en était besoin, que les habitants cultivaient des terres à proximité immédiate. Rien n'empêche d'ailleurs qu'outre ces maigres lopins, ils n'aient étendu leurs cultures dans la plaine Notre-Dame, distante de 1 km environ. L'étude des charbons de bois, en cours, nous renseignera sur les arbres cultivés. Notons d'ores et déjà, la présence d'oliviers et d'amandiers ⁹. La production de céréales est attestée par la découverte d'un fragment de meule en basalte et d'une aire à dépiquer.

⁷ A *Olbia*, pour la période 150-50, M. Bats (1988, 229) compte 90 % d'importations (ici : 98 % des tessons et 95 % des vases y compris les amphores) et à Costebelle on note 84 % de céramique importée y compris les amphores et 16 % de modelée locale (Borréani 1990).

◆ Le commerce

Le fait le plus marquant lorsqu'on parcourt le site, est l'extrême abondance des fragments d'amphores. Ils représentent d'ailleurs les trois quarts des fragments de céramique trouvés en fouille. Leur présence est le signe d'échanges commerciaux développés. Or le numéraire est fort rare : cinq monnaies dont quatre de Marseille (une drachme légère, trois petits bronzes au taureau). Il faut donc penser que la circulation monétaire dans le village était faible et que l'essentiel des échanges se faisait par troc. Les bateaux arrivant d'Italie ¹⁰, surpris par les vents d'ouest contraires, devaient s'abriter dans l'anse de La Galère ¹¹ et troquer des amphores de vin et des services de table contre des produits frais, céréales, légumes, fruits, viande (?). Peut-être embarquaient-ils également des poissons salés ou fumés pour les revendre plus loin, notamment à Marseille.

Durant les états 1 à 3, la part de l'Italie dans ce commerce est écrasante en ce qui concerne le vin et les services à boire. Les productions marseillaises qui, à la même époque, ne concernaient que la vaisselle, augmentent notablement après le milieu du I^{er} s. : les amphores des Carmes représentent un quart du nombre minimum des amphores de l'état 4. Notons que ce renouveau commercial ne débuta pas par des exportations de vins mais par celles de sauces de poisson : toutes ces amphores se rapprochent de la forme Dressel 7/11.

2.3. La géographie des îles

Le village de La Galère est le premier habitat groupé relativement urbanisé qui soit connu sur les îles (fig. 5). Celles-ci ont connu des installations plus anciennes, ponctuelles, parfois de longue durée depuis le Chalcolithique

⁸ M. Bats (1985) a fait le point sur les textes antiques qui mentionnent les *Stoichades*. L'appartenance des îles à Marseille, après les événements de 49 av. J.-C. et après la déduction de la colonie d'Arles, est confirmée par un passage de Tacite (*Hist.*, III, 43) : en 69 ap. J.-C., Valens est jeté par une tempête vers les *Stoichades* « îles des Marseillais ».

⁹ Etude en cours par L. Chabal, de l'Université de Montpellier (voir les premiers résultats dans Chabal 1991).

¹⁰ Selon J. Rougé (1966, 94) une route maritime longeait la côte depuis Arles et Narbonne jusqu'au large de la Provence, c'est-à-dire les îles d'Hyères, pour gagner Rome par la Corse et l'île d'Elbe. C'est probablement cette route que suivait Claude lorsque, se rendant à Marseille, il essuya une tempête au large des *Stoichades* (Suétone, *Div. Claud.*, XII).

¹¹ Une prospection sous-marine a été effectuée en 1990 avec l'aide matérielle du Département des Recherches Archéologiques Sous-Marines (je remercie L. Long pour son appui, A. Illouze, G. Dauphin, L. Partanda et P. Guimelli pour leur participation). Nous avons constaté que l'anse recèle une quantité notable de tessons roulés d'amphores italiennes (Dressel 1A), quelques tessons de modelée marseillaise. Toutefois, l'épaisseur des sédiments n'a pas permis de s'assurer de l'existence d'un point particulier de rejet d'objets au mouillage.

jusqu'à l'Age du fer, mais nulle part on ne distingue d'agglomération structurée. L'habitat de l'anse du Liserot qui fut occupé à plusieurs reprises au cours de l'Age du fer semble n'avoir groupé qu'une ou deux cabanes de pêcheurs ou peut-être d'agriculteurs ¹².

Le village de Porquerolles, par contre, a connu dès le I^{er} s. av. J.-C. une occupation dont nous mesurons mal l'ampleur. M. Pasqualini et M. Borréani ont découvert, sur la pointe Béarlieu, les vestiges très érodés d'un habitat du I^{er} s. av. J.-C., utilisés ultérieurement, à partir du I^{er} s. de n. è., comme cimetière (Borréani 1985, 90). Par ailleurs, la plage de La Courtade a livré à plusieurs reprises des tombes dont l'une au moins serait du I^{er} sinon du II^e s. av. n. è. (Turcat 1985, 194).

Par la suite, un habitat groupé relativement important se développa. Aux I^{er} et II^e s. de n. è., les constructions couvraient le fond de l'anse de Porquerolles jusqu'aux dernières pentes de la colline de Sainte-Agathe, sous le village actuel. Leur superficie connue compte environ 1 ha et les linéaments que l'on distingue sous la place d'Armes semblent dessiner un urbanisme relativement régulier, orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est et structuré par des rues ¹³. Ces orientations se retrouvent au nord de la rue de la Douane, sous l'hôtel "Oustau des Mèdes". Une fouille d'urgence, conduite au printemps 1989 par P. Lecacheur, a mis au jour deux pièces d'habitation séparées par une ruelle, construites vers le début du II^e s. de n. è. et occupées jusqu'au III^e (Centre Archéologique du Var 1989, 202-203). Plus à l'ouest, en descendant vers le port, l'édification d'un immeuble, la "Galerie Côté Port", a occasionné en 1987, la destruction d'une habitation romaine dotée de thermes et occupée de façon continue depuis le I^{er} s. av. J.-C. jusqu'au V^e s. ap. J.-C. ¹⁴ (Centre Archéologique du Var 1987, 194). Plus anciennement, E. Jahandiez (1929, 32) signalait un dallage romain près du sanatorium et A. Denis (1882, 508) décrivait la découverte de thermes mosaïqués, dotés de tuyauteries en plomb et réutilisés comme cimetière vers la fin de l'Antiquité.

Nul doute que sous le village de Porquerolles ne se soit trouvé un port relativement important fondé au I^{er} s. av. J.-C. et abandonné à la fin de l'Antiquité, probablement vers la fin du V^e s. sinon au VI^e. La régularité de l'urbanisme que l'on pressent plaide en faveur non d'un village qui se serait

développé anarchiquement, comme celui de La Galère, mais plutôt d'une fondation planifiée, peut-être militaire, proche en esprit de celle d'*Olbia*. Or le seul port important connu dans les îles durant l'Antiquité est *Pomponiana*.

Examinons à nouveau le dossier de la géographie des îles et de la côte après E. Desjardins (1876 et 1878), C. Julian (1908, 397), J. Mouquet (1925), G. Denizot (1957) et M. Bats (1985) qui a éclairci le débat. Les textes qui apportent des précisions utilisables sont au nombre de cinq :

– Strabon (IV, 1, 10) : « Quant aux îles qui se trouvent en face de l'étroite bande de terrain dont nous venons de parler, les premières à partir de *Massalia* sont les *Stoechades* qui comprennent trois îles importantes et deux petites » (traduction Lasserre 1966, 136).

– Pomponius Mela (II, 7, 124) : « Quant à la Gaule, les seules îles qu'il faille mentionner sont les *Stoechades* éparpillées de la côte de La Ligurie jusqu'à *Massalia* » (traduction Silberman 1988, 66).

– Pline (*N. H.*, III, 5, 79) : « Sur les côtes de la Gaule, on trouve *Metina* dans l'embouchure du Rhône, puis l'île que l'on appelle *Blascon*, puis les trois *Stoechades* nommées ainsi par leurs voisins marseillais, à cause de l'ordre dans lequel elles sont rangées ; leurs noms respectifs, sont *Proté* (= première), *Mésé* (= médiane) que l'on appelle aussi *Pomponiana* et la troisième *Hypaea*. A partir d'elles, on a *Iturium*, *Phoenice*, *Phila* ; puis *Lero* et *Lerina* en face d'*Antipolis* où subsiste le souvenir de l'*oppidum Vergoanum* » (traduction Bats 1985, 84 ¹⁵). Ce texte pose problème du fait de la mention d'un groupe de trois îles entre *Hypaea* où l'on voudrait voir Le Levant et *Lero - Lerina* qui désignent avec certitude Sainte-Marguerite - Saint-Honorat-de-Lérins. Or, il n'existe aucune île entre Le Levant et les îles de Lérins.

– Agathémère (fgt IV, 20) : « Les *Stoechades* ainsi nommées parce qu'elles se suivent en ligne en face des villes marseillaises, les plus grandes au nombre de trois et deux petites proches de Marseille même » (traduction Bats 1985, 84).

– Ptolémée (II, 10, 9) : « Les *Stoechades*, au nombre de 5 ; position moyenne 25°, 42', 15" » (traduction Bats 1985, 84).

On s'accorde aujourd'hui à estimer que les *Stoechades* ne désignent que les îles d'Hyères sans inclure l'archipel du Frioul ¹⁶. Trois textes parlent de cinq îles dont trois grandes et deux petites, alors que Pline en compte six.

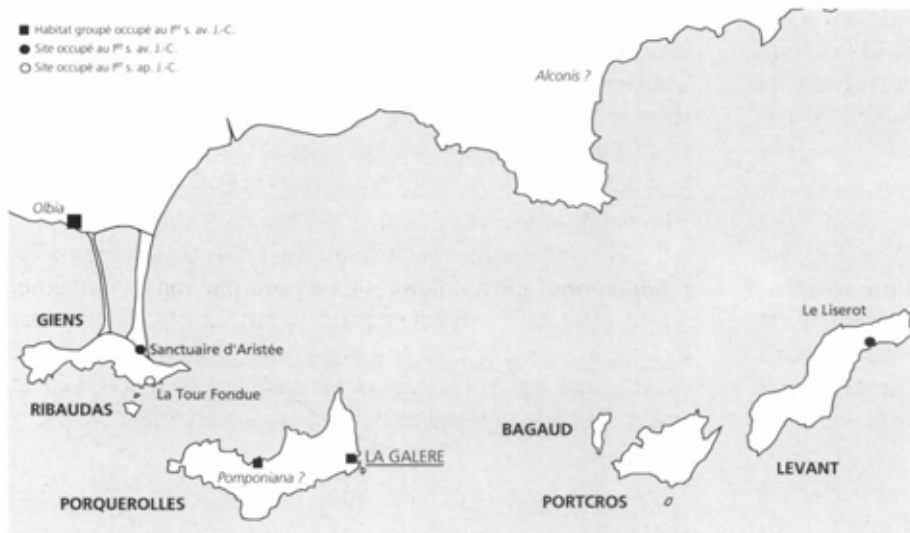
¹² M. Borréani (1989, 139-145) a distingué deux périodes principales d'occupation : les VI^e et V^e s. et la fin du II^e-début du I^{er} s. av. n. è. Une seule cabane a été partiellement fouillée ; rien n'assure qu'il y en ait eu d'autres.

¹³ Un sondage effectué en 1990 au bas de la place d'Armes, devant la nouvelle mairie, a montré la présence d'un sol en béton de tuileau recouvert par une couche de *tegulae*.

¹⁴ Le matériel découvert dans les décombres comprend des céramiques campanienne A, arétine, tardo-italique, sud-gauloise, claire B, luisante, claire C, D.S.P., des amphores gauloises 4, Dr. 2/4, LRA 2, Keay XXV, des fragments de plaques de marbre et des tesselles de mosaïque ainsi qu'un *follis* de Constantin frappé en 337-340.

¹⁵ La traduction de M. Bats introduit une nuance qui n'est pas dans le texte : après *Hypaea*, Pline écrit *ab iis Sturium, Phoenice, Phila, Lero et Lerina adversum Antipolim*. Il ne sépare donc pas *Sturium, Phoenice* et *Phila* de *Lero* et *Lerina*.

¹⁶ Les textes de Mela, Agathémère et Lucain (III, 516) semblent indiquer que les *Stoechades* s'étendaient jusqu'à Marseille. Cette hypothèse paraît toutefois exclue par les passages de Ptolémée qui groupe les *Stoechades* au sud du cap Sicié et surtout de Pline qui assimile *Mésé* à *Pomponiana* elle-même précisément située par l'Itinéraire d'Antonin à 18 milles à l'est de Toulon (voir Bats 1985, 84).



5 Carte des Stoechades.

les cinq îles un tant soit peu importantes de l'archipel de Giens au Levant en comptant Bagaud, et Pline, plus précis, y inclut Ribaudas qui n'est en fait qu'un îlot trois fois plus petit. La difficulté réside alors dans le fait que, Pline disant suivre un ordre géographique, *Mésé* serait Ribaudas. L'identification par le même auteur de *Mésé* et *Pomponiana* rend cette hypothèse impossible : Ribaudas ne saurait abriter un port.

Des données complémentaires sont fournies par l'itinéraire Maritime d'Antonin. L. Lugand (1926) a

montré que l'itinéraire de Rome à Arles pouvait être daté de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. Ce texte donne des précisions sur la nature des mouillages¹⁹ et les distances qui les séparent.

a Heraclea Caccabaria, Alconis M.P.M. XII = 17,748 km
a Alconis, Pomponianis, Portus M.P.M. XXX = 44,370 km
a Pomponianis, Telone Martio Portus M.P.M. XVIII = 26,622 km

Les recherches récentes tendent à identifier *Heraclea Caccabaria* avec Cavalaire²⁰. A 17-18 km de là, *Alconis* pourrait être Le Lavandou²¹. On ne s'explique pas la distance suivante qui la sépare de *Pomponiana* : plus de 40 km dépasserait Toulon. Par contre la distance *Telo-Martius/Pomponiana* : 26,5 km environ, aboutit en mer à mi-distance du village de Porquerolles et de l'embarcadère de La Tour Fondue où des vestiges ont été dégagés dans les années 1970 (*Gallia*, 33, 1975, 562).

La conjonction des données archéologiques et des textes rend vraisemblable l'identification de *Pomponiana* et du village de Porquerolles. En effet, assimiler *Pomponiana* à La Tour Fondue de Giens se heurte à deux difficultés. Les vestiges retrouvés, relativement peu étendus, n'ont pas livré de céramique campanienne²² et semblent appartenir à une *villa* maritime du type de celles de Cavalaire ou

– *positio* : équivalent de *statio* : bon mouillage, pas forcément aménagé comme les embouchures de fleuves ;

– *plagia* : baie où l'on peut tirer les barques au sec et où les navires peuvent mouiller selon les vents.

²⁰ Des fouilles effectuées en 1989 dans le port actuel de Cavalaire ont montré la fréquentation continue d'un mouillage du VI^e s. av. J.-C. au V^e s. ap. (Centre Archéologique du Var 1989, 193-197).

²¹ *Alconis* est dépourvu de mention concernant le type de mouillage. Probablement s'agissait-il d'une simple *plagia*. Jusqu'en 1950, Le Lavandou n'avait pas de port : les pêcheurs tiraient les barques à terre tous les soirs (Marmier 1986, 66-67).

²² La fondation de *Pomponiana* est nécessairement datée de 67 av. J.-C. (voir *infra*).

Quatre explications sont possibles :

- Les trois premiers évoquent Porquerolles, Port-Cros et Le Levant (trois grandes), Bagaud et Ribaudas (deux petites) et Pline ajoute Giens qui était encore une île¹⁷, il n'y a aucune raison que Strabon qui lui est antérieur n'en fasse pas autant.

- Les trois grandes îles sont Saint-Mandrier¹⁸, Porquerolles et Le Levant, les deux petites Port-Cros et Giens. On retrouve alors les six îles de Pline en y ajoutant Bagaud. Cette hypothèse a le mérite de respecter le texte de Pline et d'expliquer *ab iis* qui aurait un sens géographique plus précis que l'on ne le pensait jusqu'ici et signifierait "après la grande passe" entre Porquerolles et Bagaud. Elle se heurte toutefois à deux difficultés : elle fait de Giens une petite île, or elle n'est guère moins grande que Porquerolles ou Saint-Mandrier et si Pline a pris le soin de distinguer un groupe d'îles après la Grande Passe, on comprend mal qu'il n'ait pas marqué la distance plus grande qui sépare Saint-Mandrier de Giens (12 km pour 9 km).

- Le comput ne porte pas sur les mêmes îles : Pline inclut Saint-Mandrier dans les *Stoechades*, alors que les autres s'en tiennent à une définition plus restreinte de l'archipel, de Giens au Levant.

- Les textes de Strabon, Ptolémée et Agathémère évoquent

¹⁷ L'isthme de Giens ne s'est totalement fermé qu'après le Moyen Âge. Les cartes anciennes le montrent et la localisation du sanctuaire d'Aristée s'explique mieux en bordure d'un bras de mer qu'au milieu des marécages (Giffault 1983, 151).

¹⁸ L'isthme des Sablettes ne s'est peut-être totalement fermé qu'à l'époque moderne. En février 1662, un ordre est donné pour empêcher les soldats et officiers de passer en terre ferme (Archives départementales des Bouches-du-Rhône, liasse C906).

¹⁹ Les mouillages sont définis par trois termes :

– *portus* : port véritable, équipé de quais et d'infrastructures où les navires peuvent hiverner ;

des Baumelles à Saint-Cyr. La seconde difficulté soulignée plus haut vient de l'inclusion de Saint-Mandrier dans l'archipel, sans que son éloignement ne soit marqué : cela ferait de Giens une petite île qui ne vaut pas la peine qu'on en parle (Strabon, IV, 1, 10) alors qu'elle abriterait le port principal des îles.

Si l'on identifie *Pomponiana* à Porquerolles : Giens est assimilée à *Proté* et Porquerolles à *Mésé*. Dans ce cas, les données archéologiques concordent : fondation au I^{er} s. av. J.-C. et vaste habitat groupé²³. Rien n'est cependant résolu quant aux autres îles dont Pline donne le nom dans l'ordre : *Hypaea* est-elle Ribaudas et fait-elle exception ? Dans tous les cas, la distance donnée par l'Itinéraire et le texte de Pline mentionnant trois îles après le premier groupe formé par *Proté*, *Mésé* et *Hypaea* exclut que l'île de Port-Cros puisse être assimilée à *Mésé*, bien qu'elle ait porté au Moyen Age le nom de Médiane²⁴. D'ailleurs, du temps où Giens était encore considérée comme une île, c'est bien Porquerolles qui occupait la position médiane dans l'archipel.

3

Conclusion

Cet essai de géographie nous fait entrer de plain-pied dans les problèmes historiques. La Galère est la première véritable implantation des Marseillais dans les îles²⁵, or sa fondation datée des années 100-90 est postérieure à la conquête de la Transalpine par les Romains. Est-ce à dire que les Marseillais qui étaient implantés à *Olbia* depuis la fin du IV^e s. n'avaient pu jusqu'alors occuper durablement les îles ? On retrouverait alors un phénomène constant dans l'histoire des îles : la difficulté de s'y maintenir dans les époques troublées où la piraterie est active²⁶. Les Marseillais n'y auraient donc fondé des villages qu'après que les Romains aient forcé les indigènes à se retirer de la côte sur 8 à 12 stades selon la nature du terrain (Strabon, IV, 1, 5)²⁷. Une telle hypothèse renforcerait l'ar-

gumentation de M. Bats (1986, 44 sq.) qui insiste sur les faiblesses structurelles de Marseille face à ses voisins barbares. Le passage de Strabon (IV, 1, 10), signalant l'existence d'un poste de garde massaliote contre les pirates, se rapporterait donc à la période comprise entre 125 et 49. S'agit-il de La Galère ? On ne saurait l'affirmer mais rien ne l'interdit.

Si c'était le cas, cette fonction serait passée dès 67 à *Pomponiana*. La fondation de ce port, par son nom même, est en effet reliée directement à la lutte contre les pirates. La recrudescence de la piraterie dans les années 75-68 qui virent plusieurs enlèvements dont celui du jeune César et surtout la désorganisation de l'approvisionnement de Rome en blé, entraîna une agitation de la plèbe qui, sur proposition d'Aulus Gabinus, confia à Pompée la tâche de pacifier la mer. A la suite de la *Lex Gabinia*, Pompée obtint l'*imperium* sur l'ensemble de la Méditerranée et 50 milles le long des côtes. Pour mener à bien sa tâche, on lui accorda 270 navires et le droit de s'entourer de 15 légats propréteurs (Appien, 94). Parmi ceux-ci, un certain Marcus Pomponius fut chargé de nettoyer les côtes de Gaule (Florus, I, 41 ; Appien, 95). *Pomponiana* dut donc être fondée cette même année pour servir de base à la lutte contre les pirates salyens. Cette base navale fut certainement remise aux Massaliotes, alors fidèles alliés du peuple romain, à l'issue de la campagne qui en une seule année débarrassa la mer des pirates.

Si notre identification *Pomponiana*-Porquerolles est admise, il faut imaginer que le nouveau port, mieux placé²⁸, mieux équipé²⁹, se développa rapidement et attira les bateaux de commerce. Délaisé par les courants commerciaux venus d'Italie, La Galère perdit l'un de ses principaux attraits et se dépeupla au profit de sa jeune rivale : les habitations périphériques furent les premières délaissées et l'occupation se concentra aux abords des plages. Le site fut définitivement abandonné à la fin du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. même si certains pêcheurs continuèrent à fréquenter les parages et les ruines pendant un certain temps.

25 Il existe bien sûr quelques sites occupés avant cette période, citons Le Liserot au Levant et Le Brégançonnet à Porquerolles, mais il s'agit d'habitats isolés, cabanes de pêcheurs, fermes, et non de villages.

26 Ainsi lors de la création du Marquisat des Iles d'Or en 1531, François I^{er} exempta ceux qui voudront s'y établir de toute taxe et charge royales en considération des « charges, travaux périls et dangers » qu'ils auront à supporter pour se défendre (Archives de la Marine, séries anciennes D2 55).

27 M. Bats (1986, 42) a bien mis en relief que cette mainmise offerte aux Marseillais sur la bande côtière était une mesure de lutte contre la piraterie.

28 Le port de Porquerolles est au débouché et au voisinage des deux meilleures plaines de l'île.

29 *Pomponiana* fut peut-être dotée, dès l'origine, par l'armée romaine d'installations portuaires. La baie de Porquerolles est en effet mal abritée du mistral et la construction d'une jetée était nécessaire pour y mouiller en tous temps. En tous cas, *Pomponiana* possédait certainement de telles infrastructures dans la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. puisque l'Itinéraire la qualifie de *Portus*. De plus, l'aiguade y était plus facile grâce au ruisseau de La Garonne.

23 Ajoutons que Porquerolles est la seule île à offrir des ressources agricoles suffisantes pour une population un tant soit peu importante. Port-Cros, Le Levant et Giens, trop montueux, manquent de plaines. Dans un "Mémoire et état de ce qui est nécessaire en temps de guerre pour la conservation et la défense des forts des îles d'Hyères", Milet de Monville, en 1759, déclare qu'à Port-Cros habitent sept familles et qu'on ne doit pas les augmenter « parce qu'elles ne pourraient y subsister, étant forcées de défricher ou plutôt de gratter annuellement les terres qu'elles devraient laisser reposer pendant cinq à six années pour qu'elles puissent produire les subsistances nécessaires... » (Archives du Génie, citées par Pasqualini 1990, 63).

24 Au Moyen Age et à l'époque moderne, Port-Cros est un port important, bien abrité et pourvu en eau. Le Portulan vénitien de la fin du XV^e s. appelé Rizo le cite comme un bon port. Dans ce document, Giens, appelé "Ere", est encore tenue pour une île (Kretschmer 1909, récemment repris par Violino 1990).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Arcelin 1981** : ARCELIN (P.) – Recherches archéologiques au col de La Vayède, Les Baux-de-Provence (B.-du-Rh.). *DocAMérid*, 4, 1981, pp. 83-133.
- Bats 1985** : BATS (M.) – Les Iles d'Hyères chez les auteurs antiques. *Trav. scient. du Parc nat. de Port-Cros*, 11, 1985, pp. 83-87.
- Bats 1986** : BATS (M.) – Définition et évolution du profil maritime de Marseille grecque (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.). In : L'exploitation de la mer de l'Antiquité à nos jours. II- La mer comme lieu d'échanges et de communication. Actes des VI^{es} Renc. intern. d'Archéol. et d'Hist. d'Antibes, 24-26 octobre 1985. Valbonne, A.P.D.C.A., 1986, pp. 31-53.
- Bats 1988** : BATS (M.) – Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350 – v. 50 av. J.C.). Modèles culturels et catégories céramiques. Paris, éd. du CNRS, 1988, 271 p. et 72 pl. h.-t. (Suppl. à la *RANarb*, 18).
- Borréani 1985** : BORREANI (M.), MICHEL (J.-M.) et PASQUALINI (M.) – Prospection archéologique de l'Île de Porquerolles (Var). *Trav. scient. du Parc nat. de Port-Cros*, 11, 1985, pp. 89-94.
- Borréani 1989** : BORREANI (M.) – Habitats de l'Age du Fer dans l'anse du Liserot (île du Levant). Premier sondage (juillet 1988). *A. Soc. Sc. Nat. Archéol. de Toulon et du Var*, 41, 3, 1989, pp. 139-147.
- Borréani 1990** : BORREANI (M.) et BRUN (J.-P.) – Une exploitation rurale antique à Costebelle (Hyères, Var) : huilerie et nécropole. *RANarb*, 23, 1990, sous presse.
- Brun 1991** : BRUN (J.-P.) – Le village massaliote de La Galère (Île de Porquerolles, Hyères, Var). *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 239-276.
- Brunet 1989** : BRUNET (M.) – La ferme aux jambages de granit. *BCH*, 1989, pp. 754-759.
- Centre Archéologique du Var 1987** : [collectif] – Travaux du Centre de Documentation Archéologique de Toulon. *A. Soc. Sc. Nat. Archéol. de Toulon et du Var*, 39, 4, 1987, pp. 193-212.
- Centre Archéologique du Var 1989** : [collectif] – Travaux du Centre de Documentation Archéologique de Toulon. *A. Soc. Sc. Nat. Archéol. de Toulon et du Var*, 41, 4, 1989, pp. 189-220.
- Chabal 1991** : CHABAL (L.) – L'environnement végétal de l'habitat antique de La Galère (Île de Porquerolles, Hyères, Var) : étude anthracologique. *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 368-377.
- Colls 1987** : COLLS (D.) – L'épave de San Jordi I (Majorque). Paris, de Boccard, 1987, 118 p. et 12 pl.
- Congès 1987** : CONGES (G.) – La céramique. In : Archéologie d'Entremont au Musée Granet. Aix-en-Provence, éd. du Musée Granet, 1987, pp. 142-163.
- Denis 1882** : DENIS (A.) – Hyères ancien et moderne. Hyères, 4^e édition, 1882.
- Denizot 1957** : DENIZOT (G.) – Le rivage de Provence et Languedoc au temps des Ligures. *RivStLig*, XXIII, 1-2, 1957, pp. 5-50.
- Desjardins 1876** : DESJARDINS (E.) – Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine. I- Introduction et géographie physique comparée époque romaine – époque actuelle. Bruxelles, impression anastaltique, Culture et Civilisation [1968], 475 p.
- Desjardins 1878** : DESJARDINS (E.) – Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine. II- La conquête. Bruxelles, impression anastaltique, Culture et Civilisation [1968], 748 p.
- Giacobbi 1978** : GIACOBBI (M.-Fr.) – La céramique commune. In : Tchernia (A.), Pomey (P.), Hesnard (A.) et al. – L'épave romaine de La Madrague de Giens (Var) (campagnes 1972-1975). Paris, éd. du CNRS, 1978, pp. 61-70 (Suppl. à *Gallia*, XXIV).
- Giffault 1983** : GIFFAULT (M.) – Un sanctuaire d'Aristée aux îles d'Hyères (Var). Thèse de III^e cycle (dactylographiée), Aix-en-Provence, 1983, 2 vol., 185 p. et 144 pl.
- Goudineau 1968-1970** : GOUDINEAU (Chr.) – La céramique arétine : nouvelles données. *EtCIAix*, III, 1968-1970, pp. 181-204.
- Goudineau 1968** : GOUDINEAU (Chr.) – Fouilles de l'Ecole Française de Rome à Bolsena (Poggio Mosconi) 1962-1967. IV- La céramique arétine lisse. Paris, de Boccard, 1968, 396 p. (Mél. d'Archéol. et d'Hist. de l'Ec. Franç. de Rome, 6).
- Goudineau 1980** : GOUDINEAU (Chr.) – La céramique arétine. In : Céramiques hellénistiques et romaines. Paris, Les Belles Lettres, 1980, pp. 123-133 (A. Litt. Univ. Besançon, 36).
- Jahandiez 1929** : JAHANDIEZ (E.) – Les îles d'Hyères. Toulon, 1929.
- Jones 1973** : JONES (J. E.), GRAHAM (A. J.) and SACKETT (L. H.) – An Attic Country Home below the Cave of Pan at Vari. *BSA*, 68, 1973, pp. 355-457.
- Jullian 1907** : JULLIAN (C.) – Histoire de la Gaule. I- Les invasions gauloises et la colonisation grecque. Paris, 4^e éd., Hachette [1920], 530 p.
- Jullian 1908** : JULLIAN (C.) – Histoire de la Gaule. II- La Gaule indépendante. Paris, 5^e éd., Hachette [1924], 557 p.
- Kretschmer 1909** : KRETSCHMER (K.) – Die italienischen Portulane des Mittelalters. Ein Beitrag zur Geschichte der Kartographie un Nautik. Berlin, 1909.
- Lequément 1976** : LEQUEMENT (R.) et LIOU (B.) – Céramique étrusco-campanienne et céramique arétine, à propos d'une nouvelle épave de Marseille. In : L'Italie préromaine et la Rome républicaine. Mélanges offerts à Jacques Heurgon, II. Rome, Ecole française, 1976, pp. 587-603 (B.E.F.A.R., 27).
- Lugand 1926** : LUGAND (L.) – Notes sur l'Itinéraire maritime de Rome à Arles. *Mél. d'Archéol. et d'Hist.*, 42-43, 1926, pp. 124-139.
- Marmier 1986** : MARMIER (F.) – Le Lavandou. Le Lavandou, chez l'auteur, 1986, 142 p.
- Mouquet 1925** : MOUQUET (J.) – Les Stoechades sont-elles nos îles d'Hyères ? *RA*, 22, 1925, pp. 95-104.
- Pasqualini 1990** : PASQUALINI (M.) – Peuplement des Iles d'Hyères. Rapport inédit, 1990, 153 p.
- Py 1978** : PY (M.) – L'oppidum des Castels à Nages (Gard) (Fouilles 1958-1974). Paris, éd. du CNRS, 1978, 361 p. (Suppl. à *Gallia*, XXXV).
- Rougé 1966** : ROUGE (J.) – Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain. Paris, S.E.V.P.E.N., 1966, 541 p.
- Turcat 1985** : TURCAT (F. et J.-N.) – Découverte de deux tombes d'époque romaine, Plage de La Courtade (Île de Porquerolles, France). *Trav. scient. du Parc Nat. de Port-Cros*, 11, 1985, pp. 193-195.
- Violino 1990** : VIOLINO (J.-P.) – De Marseille à Monaco, la côte provençale au XV^e siècle. *A. du Sud-Est varois*, XV, 1990, pp. 31-85.

Sources antiques

- Pomponius Mela** – Chorographie. II, 5, 76 et 77. Silberman (A.) (éd.). Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- Strabon** – Géographie. II, IV, I et 5. Lasserre (F.) (éd.). Paris, Les Belles Lettres, 1966, 243 p.